COMPTE-RENDU
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 13 janvier 2025

Présents : DAMOUR Christophe, MARTINAUD Éric, DELORME-LEWIS Véronique, MARTINAUD Sébastien, MÉNAGER Alain, BOURDIER Christian, CHAGNAUD Patrick

Secrétaire : DAMOUR Christophe

Délibération 1 : Approbation des attributions de compensation 2025

La Communauté de Communes souhaite poursuivre sa politique d'effacement des attributions de compensation (AC) scolaires et des AC orphelines. S'agissant d'une procédure de modification libre, le montant doit être validé par les communes chaque année. Pour Saint-Laurent des Combes, le montant des attributions de compensation reversé est de 12 015,34 €.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte les nouvelles AC pour 2025.

Débat : Débat d'orientation budgétaire

Suite à la restitution aux communes de la compétence voirie, 16 communes ont décidé de déléguer à la CdC la maîtrise d'ouvrage des travaux de voirie. À cette fin, le bureau d'étude BETG a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre. Le programme de travaux de voirie 2025 devra donc être établi entre mi-février et mi-mars.

La date limite de dépôt des demandes de subvention de l'État (DETR) étant fixée au 31 décembre 2024, le projet de ravalement du mur d'enceinte du cimetière est reporté à 2026.

Information : Préparation du repas des habitants

A ce jour, 77 adultes et 1 enfant de moins de 10 ans sont inscrits pour le repas des habitants.

Questions diverses :

Benjamin et Madeline PÉRONNAUD ont signalé un nid de poule sur la VC 103 au niveau de l'entrée de leur propriété. Une réparation à l'enrobé à froid sera réalisée dès que les conditions météo le permettront.

La prochaine réunion est programmée le 3 février 2025 à 20h00.

Clôture de la séance à 22h00